

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

09/05/19

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2019-ARA-KKP-1968

### 1. Intitulé du projet

PROJET D'OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES sur le parking existant mutualisé du Centre Technique Municipal (CTM) du futur siège de Valence Romans Habitat (9 B Rue Gioacchino, 26 000 Valence)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CN'AIR

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MAGHERINI Cécile, Directrice des Nouvelles Energies de CNR, Président de CN'AIR

RCS / SIRET

4 5 0 8 0 9 8 3 5 0 0 0 1 7

Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°30 : Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Puissance installée de l'installation = 300kWc > seuil = 250 kWc

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction et l'exploitation d'ombrières de parking couvertes de panneaux photovoltaïques, installées sur les parcelles destinées au stationnement des véhicules du parking existant mutualisé du Centre Technique Municipal (CTM) et du futur siège de Valence Romans Habitat.

Les ombrières sont constituées d'une structure métallique et de panneaux en toiture. La structure est composée d'un châssis métallique et de supports qui seront reliés aux ancrages dans le sol. Le système d'ancrage sera constitué de fondations en béton enterrées. Le dimensionnement des structures et de leurs fondations prennent en compte les conditions météorologiques locales et notamment la résistance aux rafales de vents. La toiture, d'environ 12 m de rampant et inclinée de 10° vers le sud-ouest selon l'orientation du parking, est couverte de panneaux photovoltaïques qui assurent l'étanchéité des abris. Leur hauteur de 3 m au point le plus bas et de 5.3 m au point le plus haut permet aux véhicules de circuler et de stationner facilement. L'électricité générée par les panneaux transitera le long des structures est acheminée en sous-terrain jusqu'au point de connexion au réseau public sous gestion d'ENEDIS. Les travaux de réseaux souterrains sont à ce jour déjà réalisés.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Le projet a pour objectifs de protéger les véhicules garés sur le parking mutualisé existant du Centre Technique Municipal (CTM) et du futur siège de Valence Romans Habitat des éléments météorologiques (pluie, neige, grêle), d'apporter un confort estival (stationnement à l'ombre) associés à la production d'une source d'énergie locale renouvelable alimentant le réseau public pour une consommation locale.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

La durée du chantier sera d'environ 3 mois. A son lancement une base-vie autonome sera mise en place sur le parking à proximité. Elle permettra l'accueil des équipes travaillant sur le chantier et comprendra : des locaux (bureaux, réfectoire, sanitaires autonomes, etc...), des aires de stockage de matériaux et matériels (avec containers pour sécuriser le stockage), ainsi qu'une aire de stationnement dédiée au chantier.

Dans un premier temps un géomètre identifiera la localisation de l'emplacement des fondations des ombrières. Les fondations seront réalisées. Après séchage des fondations, les structures seront montées puis les panneaux posés.

Une équipe d'électriciens se chargera ensuite de câbler les panneaux et de les brancher aux armoires électriques positionnées en haut des structures. Ces armoires sont reliées aux câbles enterrés.

Pendant, et à l'issue des travaux, un nettoyage des voiries sera réalisé lorsque nécessaire.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Pendant leur exploitation les ombrières photovoltaïques nécessitent peu d'intervention. L'entreprise qui sera missionnée pour assurer la maintenance des ombrières pourra avoir en charge la réalisation des visites préventives généralement trimestrielles (analyse visuelle et mesures in situ) ainsi que des interventions curatives en cas de défaillance.

La durée de vie des panneaux photovoltaïques est d'au moins 30 ans (les panneaux étant généralement garantis pour fonctionner à 80% de leur puissance initiale au bout de 25 ans). En fin de vie, les ombrières seront démantelées : enlèvement des structures, fondations, réseaux et postes électriques, valorisation des matériaux recyclables (métaux, panneaux photovoltaïques, dispositifs électriques, etc.) et restitution du site.

Il est à noter que l'Union Européenne a défini les conditions de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dont les panneaux photovoltaïques font partis. Au même titre que n'importe quel appareil électroménager, l'achat d'un panneau photovoltaïque est soumis au paiement d'une éco-participation qui permet de financer sa collecte et son recyclage. En fin de vie, l'éco-organisme "PV-CYCLE" sera chargé de collecter les panneaux et de les acheminer vers un centre de tri et de recyclage.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface totale d'ombrières	1800 m <sup>2</sup>
- Hauteur des ombrières	5,3 m
- Puissance photovoltaïques installée	~ 310 kWc

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s)  
d'implantation**

9 B Rue Gioacchino,  
26 000 Valence

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 04° 55' 35" 2 Lat. 44° 55' 52" 2

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit Valence Romans
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site du projet est situé dans le périmètre d'un PPRn risque inondation approuvé le 26 janvier 2016.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p><b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b></p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement en phase chantier, l'amenée du matériel engendrera la circulation de poids lourds. Le site est facilement accessible à proximité de la Nationale 7.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, aucune nuisance sonore n'est à prévoir, aucune gêne pour les utilisateurs. En phase chantier (environ 3 mois), du bruit pourra être généré uniquement durant les heures de travail et en jours ouvrés. Les sources de bruit sont principalement les engins et la manipulation de structures métalliques.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parking est prévu d'être équipé d'un système d'éclairage en sous-face des ombrières en conformité avec la norme EN 13201. Cette solution est moins génératrice d'émissions lumineuses que par des candélabres classiques. Le parking étant clôturé et réservé aux utilisateurs du CTM et de VRH, les plages horaires de fonctionnement seront paramétrées.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, les déchets seront récupérés et triés dans des bennes, puis évacués vers les filières de traitement des déchets. Aucune production de déchets en phase d'exploitation (hormis changement de matériel : dans ce cas, évacuation dans les filières appropriées). En fin d'exploitation, les ombrières seront démantelées et donc évacuées vers les filières adaptées de valorisation et de traitement des déchets.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage générique du terrain ne sera pas modifié par le projet. La mise en place d'ombrières apportera un confort aux usagers (ombre et protection contre la pluie).

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet photovoltaïque ne générera pas d'effets négatifs notables sur l'environnement ou la santé humaine.

La production d'énergie 100% renouvelable permettra d'injecter sur le réseau une énergie produite localement, sans émission de gaz, et dont l'énergie primaire est inépuisable et propre (soleil).

L'impact du projet peut être considéré favorable.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'aménagement s'installe sur un parking existant. Il garantit le confort des usagers et la production d'électricité d'origine renouvelable.

Nous considérons ainsi que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LYON

le, 07/05/2019

Signature

COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE  
Direction des Nouvelles Energies  
CNR/CN'AIR

  
**Cécile MAGHERINI**  
Directrice

CERFA n°14734\*03  
Annexe 2  
Plan de situation

Légende

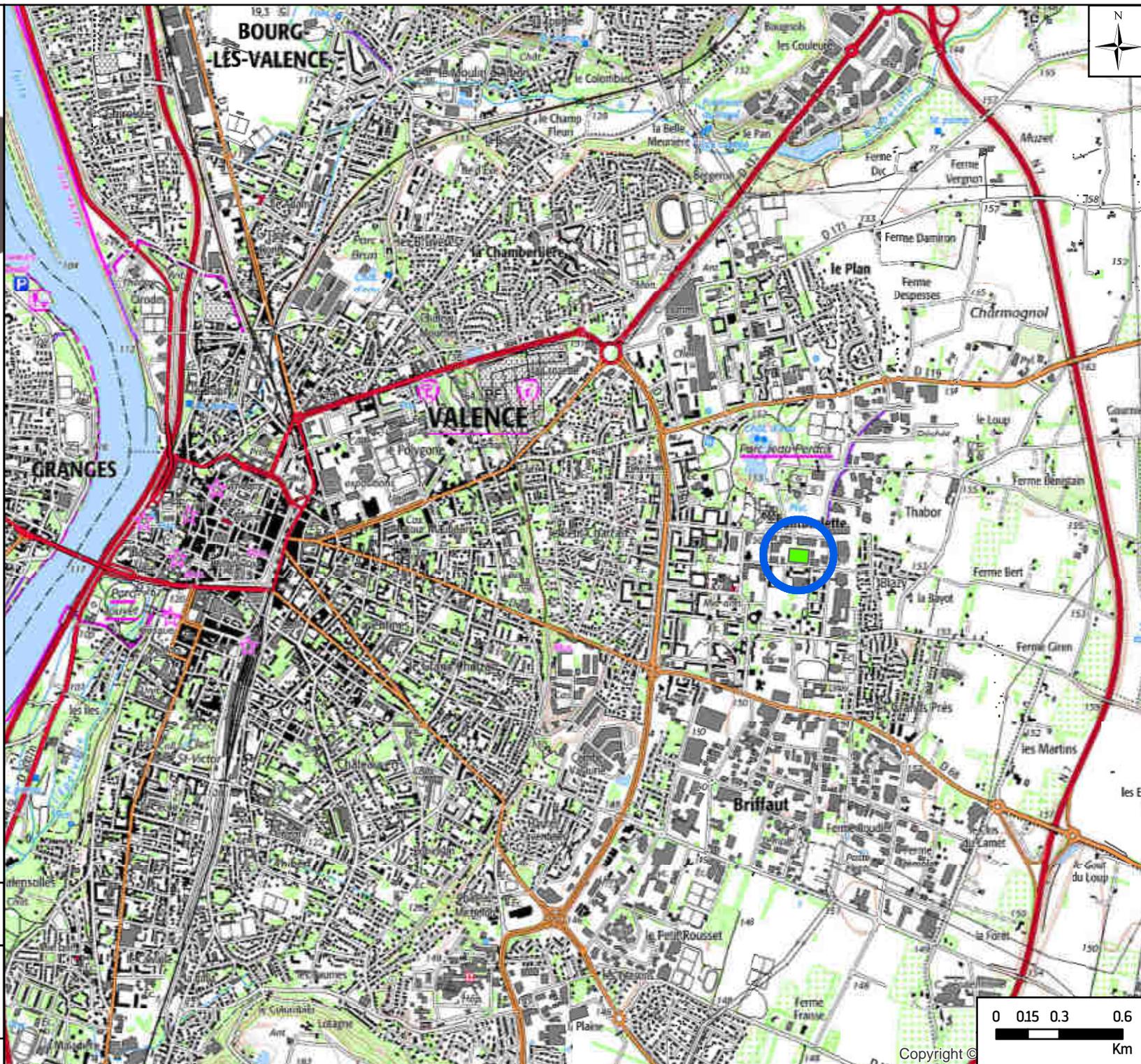
 Localisation du projet

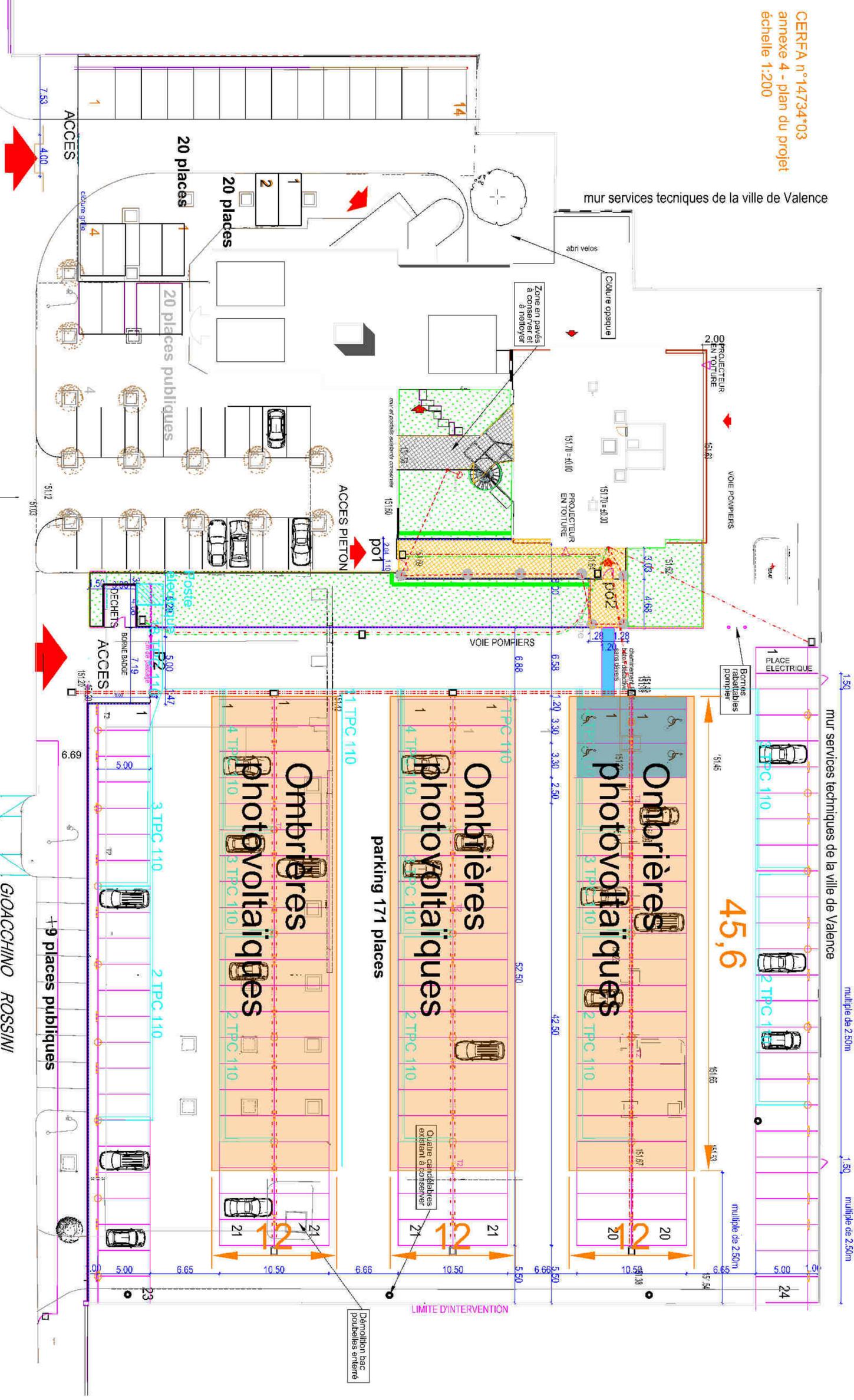
Format A4

Auteur : perrin\_n      Echelle  
Date de mise à jour : 03/05/2019      1 : 25 000

CNR  
2, rue André Bonin  
69004 Lyon  
Tél : 33 (0)4 72 00 69 69

Ce document est la propriété de la CNR.  
Toute reproduction ou diffusion (même partielle) est interdite sous peine de poursuites judiciaires.





mur services techniques de la ville de Valence

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

mur et portes subséquentes existantes

ACCES PIETON

20 places

20 places

20 places publiques

ACCES

ACCES

BOITES ELECTRIQUES

BOITES DECHETS

ACCES

ACCES

BOURNE BADGE

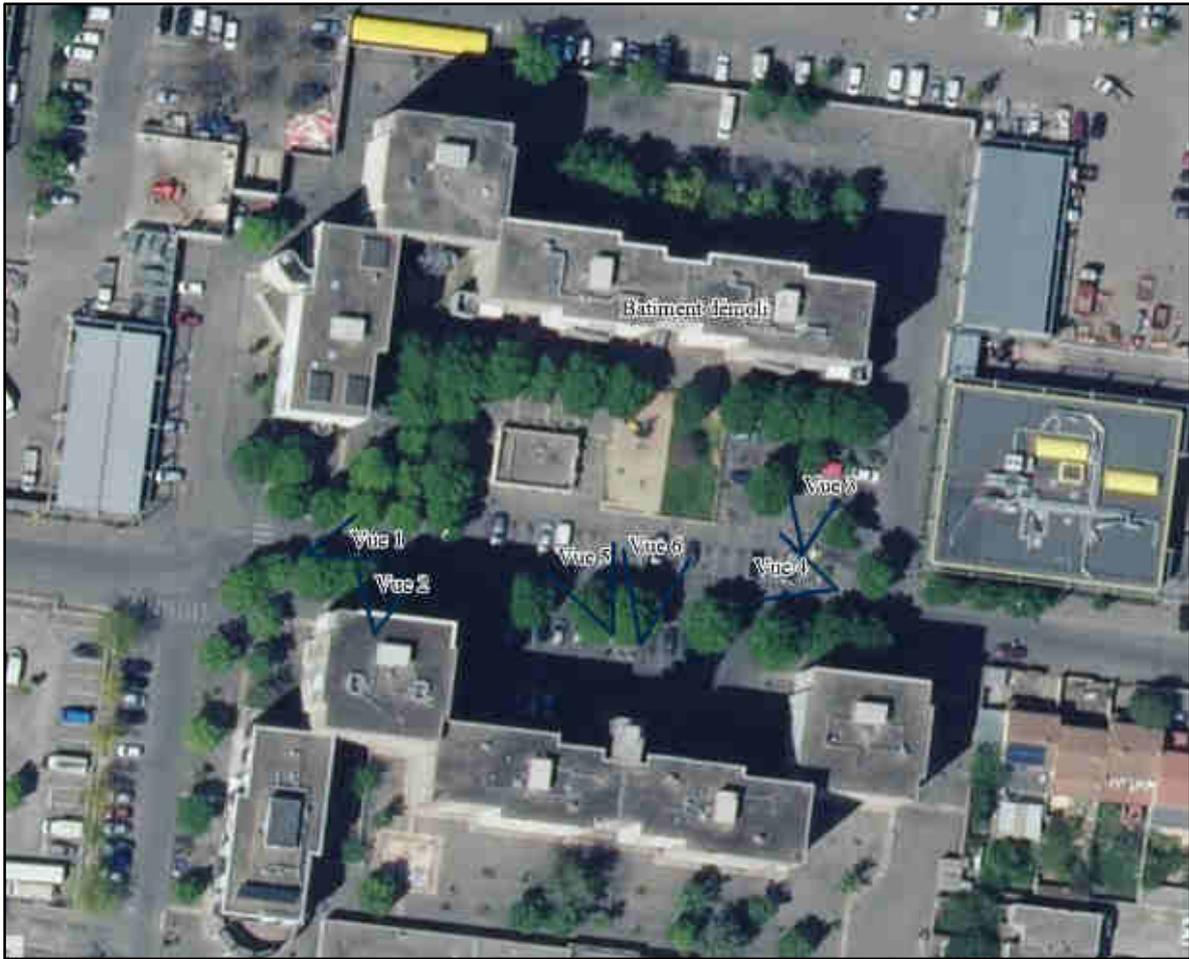
+9 places publiques

abri vélos

Cidure opaquet

Zone en pavés à conserver et à nettoyer

CERFA n°14734\*03 – Annexe 3



Localisation des prises de vue



vue 6 – photo prise le 09/04/2019

**CERFA n°14734\*03**  
**Annexe 5**  
**Plan des abords du projet**

**Légende**

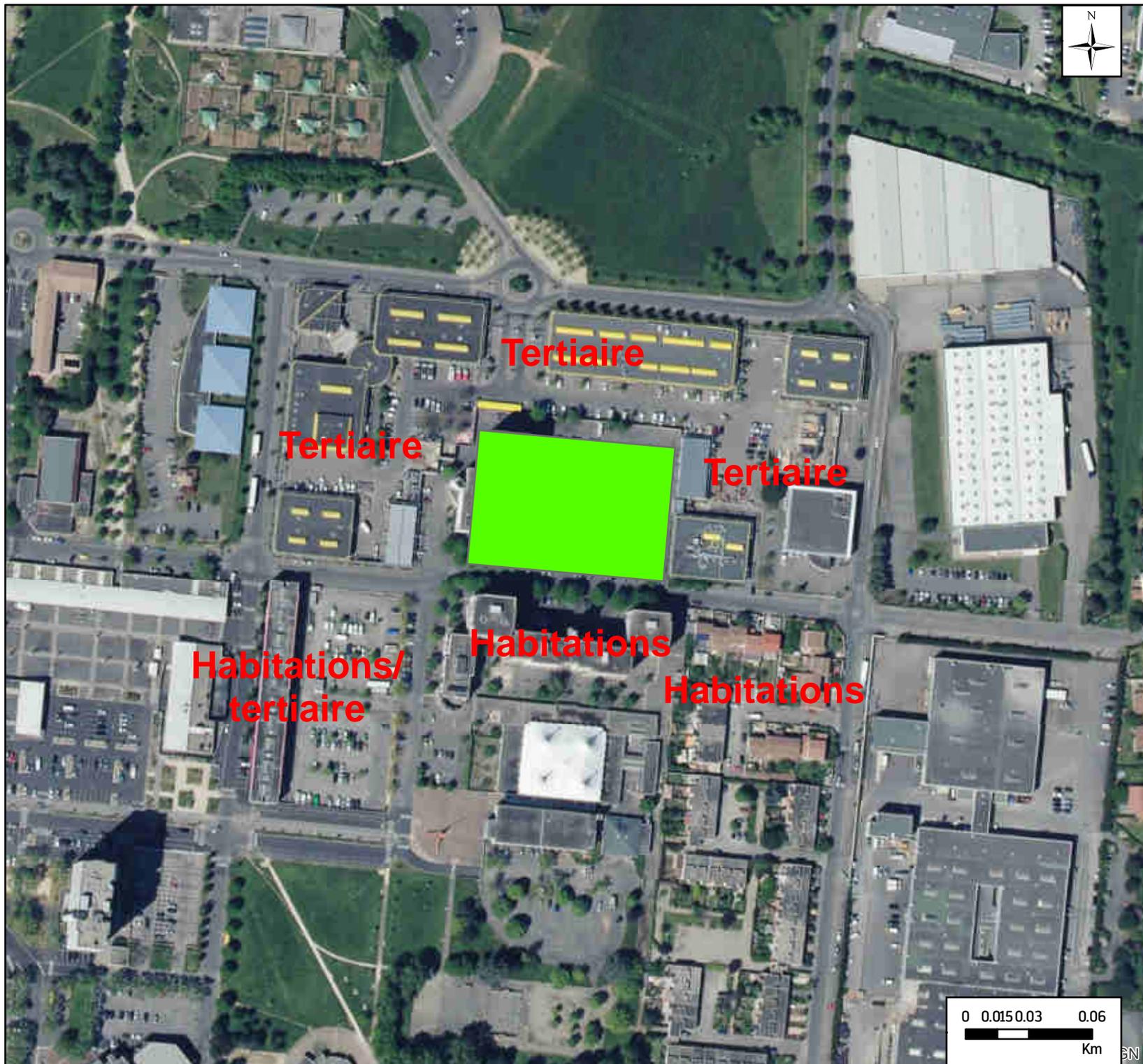
 Localisation du projet

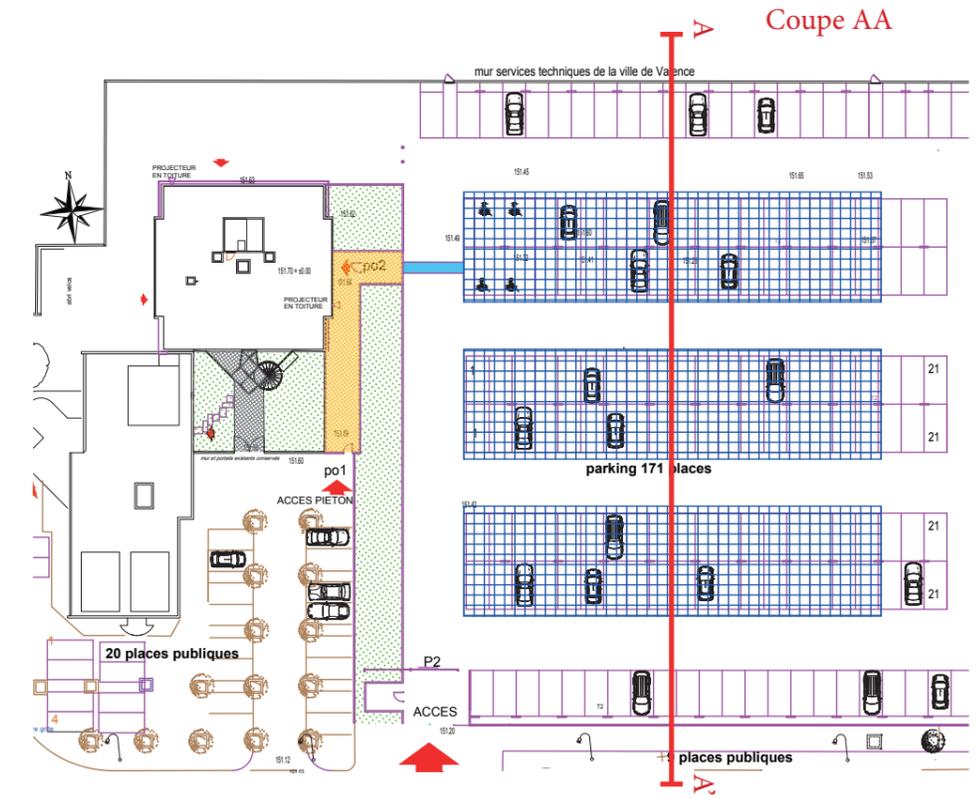
Format A4

Auteur : perrin\_n      Echelle  
Date de mise à jour : 03/05/2019      1 : 2 500

CNR  
2, rue André Bonin  
69004 Lyon  
Tél : 33 (0)4 72 00 69 69

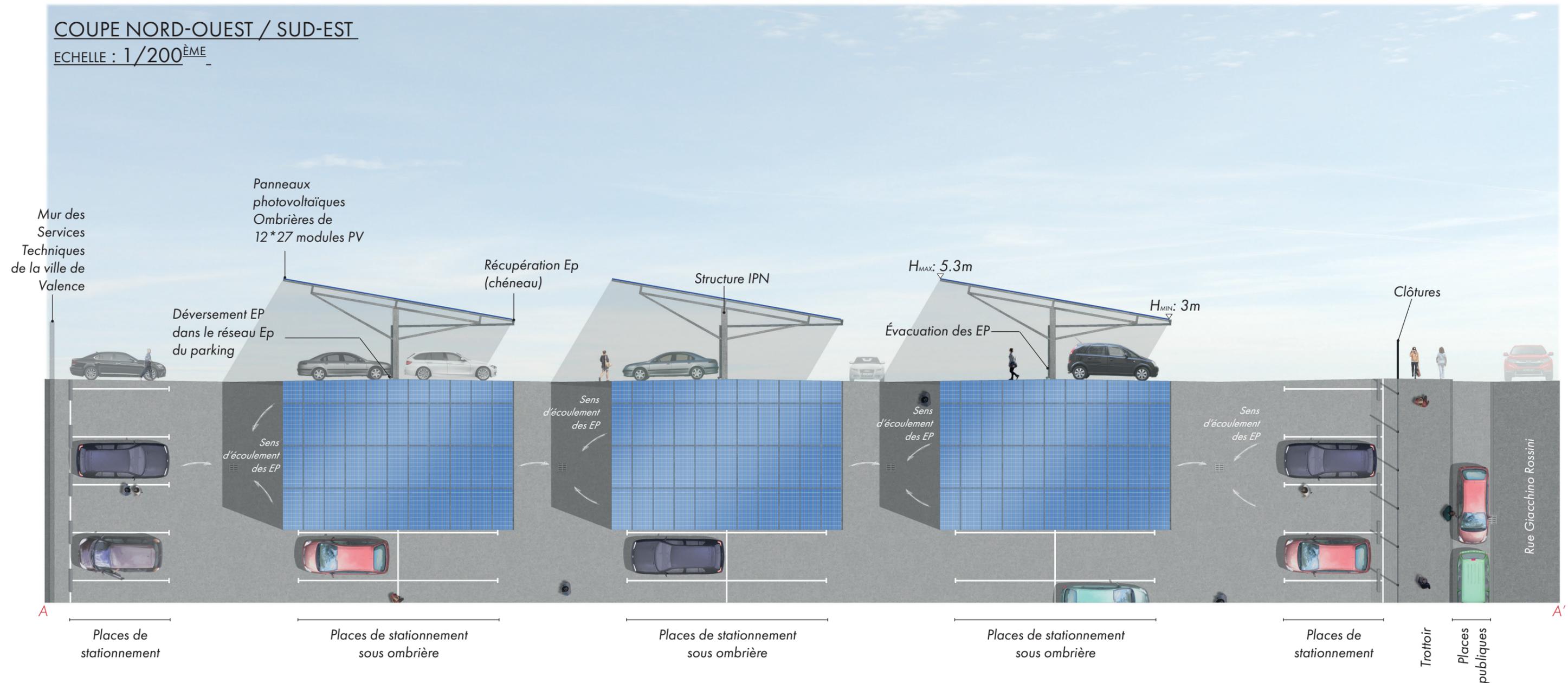
Ce document est la propriété de la CNR.  
Toute reproduction ou diffusion (même partielle) est interdite sous peine de poursuites judiciaires.





COUPE NORD-OUEST / SUD-EST

ECHELLE : 1/200<sup>ÈME</sup>



COUPE NORD-OUEST / SUD-EST

ECHELLE : 1/100<sup>ÈME</sup>

Mur des Services Techniques de la ville de Valence

Déversement EP dans le réseau Ep du parking

Récupération Ep (chêneau)

Panneaux photovoltaïques  
Ombrières de 12\*27 modules PV

H<sub>MAX</sub>: 5.3m

Structure IPN

Évacuation des EP

H<sub>MIN</sub>: 3m

Clôtures

Rue Giacchino Rossini

A

Places de stationnement

Places de stationnement sous ombrière

Places de stationnement sous ombrière

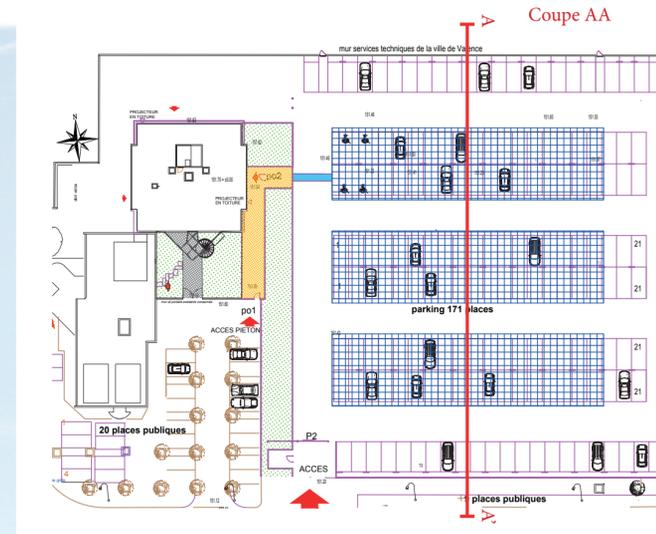
Places de stationnement sous ombrière

Places de stationnement

Trottoir

Places publiques

A'





vue 1 – photo prise le 09/04/2019



vue 2 - photo prise le 09/04/2019



vue 3 - photo prise le 09/04/2019



vue 4 – photo prise le 09/04/2019



vue 5 – photo prise le 09/04/2019



© IGN 2019 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 4° 54' 20" E  
Latitude : 44° 54' 38" N

CERFA 14734\*03 annexe 6 - NATURA 2000